

Déclaration des Parlementaires africains sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et l'ordre du jour du développement post 2015

Les parlementaires africains

Reconnaissant que les parlements à travers l'Afrique ont contribué à façonner et de faire progresser la gouvernance démocratique et centrée sur les personnes de développement sur le continent;

Rappelant la Déclaration du Millénaire de 2000 et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui engagent les pays africains et les dirigeants à lutter contre la pauvreté, les inégalités et les maladies;

Rappelant en outre que les OMD sont devenus panneaux pour promouvoir et mesurer les engagements en vue du développement économique et social humain;

Rappelant en outre la Charte africaine des Droits Humains et des Peuples et le Protocole sur les droits des femmes en Afrique et d'autres instruments régionaux et sous régionaux des droits humains visant à protéger et à promouvoir les droits de l'homme, la dignité humaine et de l'égalité en Afrique;

Reconnaissant les déclarations et résolutions précédentes, et décisions de organismes parlementaires mondiaux et régionaux sur le rôle des parlements et des parlementaires pour assurer la réalisation des OMD;

Notant que la réalisation des OMD ne signifierait pas seulement un pas de géant dans la réduction de la pauvreté, la faim et la maladie, mais aussi servir à démontrer la capacité de la communauté internationale à définir et à suivre un partenariat mondial à travers des objectifs concrets

Conscient qu'il y a eu au sein de l'Organisation des Nations Unies et les discussions mondiales de développement communautaire sur le programme de développement post-2015

Soulignant que ces débats et ces approches sur le cadre de développement post-2015 devrait reconnaître les besoins spécifiques, les défis et les opportunités propres à L'Afrique;

Notant la nécessité d'une coopération parlementaire plus engagée avec les OMD et les processus de développement à l'horizon 2015, date limite pour la réalisation des OMD et dans la période post 2015.

Décidons comme suit:

1. En tant que parlementaires africains, nous:

- (a). Affirmons que le mandat qui nous est donnée par les peuples d'Afrique pour les représenter et être leur voix dans les affaires locales, nationales, régionales et mondiales;
- (b). Affirmons en outre qu'en tant que parlementaires, nous avons un rôle à jouer pour assurer la réalisation des OMD et les enjeux connexes deviennent des priorités législatives à atteindre.
- (c). Veillons à ce que les gouvernements de nos pays restent transparents et comptables dans l'utilisation des ressources que nous approprions afin de les rendre disponibles pour des pour des interventions et des programmes relatifs aux OMD.

- (d). Faciliter l'émergence de cadres législatifs et politiques qui éradiquer la fuite des capitaux et le capital illicite flux ainsi que l'évasion fiscale par les grandes entreprises qui réduisent la disponibilité des ressources pour les OMD et d'exposer les pays africains pour aider la dépendance.
- (e). d'inviter instamment les Communautés économiques régionales comme les principales autorités politiques d'être commis à des cadres existants de coopération économique et de continuer à concevoir des cadres, des meilleures pratiques et des programmes et des initiatives conjointes qui permettront d'accélérer la réalisation des OMD aux niveaux sous-régional et régional.
- (f). Exhorter les parlements de l'Afrique à approfondir la coopération interparlementaire et de veiller à ce que les vues et positions de leurs pays reconnaissent l'égalité des chances des nations dans le contexte mondial de partenariat, le commerce, les technologies et les ressources, tout en reconnaissant les droits des personnes à la vie et la dignité

2. Droits de l'homme et l'équité

- (a). Nous affirmons que les droits de l'homme, la dignité humaine et l'équité restent au cœur du développement social et économique en Afrique.
- (b). Nous exhortons les gouvernements africains à assurer l'incorporation de l'inclusion sociale, le bien-être, les droits économiques et sociaux dans la planification du développement économique et à mesurer l'impact des politiques économiques.

3. Le cadre de développement de l'au delà 2015

- (a). Nous appelons les gouvernements, en collaboration avec leurs parlements, tant au niveau national et régional à poursuivre d'urgence les politiques et les programmes d'accélération afin d'assurer que les OMD sont atteints en particulier en Afrique.
- (b). Nous croyons que le sort des populations pauvres, marginalisées et vulnérables devraient être à la base et restent la centralité de tout cadre de développement émergent après 2015.
- (c). Nous demandons d'urgence que les processus actuels en matière de durabilité devraient être gratuits et intégrés à l'ordre du jour relatifs aux messages de développement inclusif à l'horizon 2015.
- (d). Nous sommes convaincus que la bonne gouvernance et l'institutionnalisation de la recevabilité sociale restent une exigence majeure pour le développement centré sur la personne humaine

4. Nous engageons d' (e) :

1. Urgence de travailler ensemble avec nos parlements respectifs pour augmenter notre rôle dans l'allocation des ressources de sensibilisation et de surveillance sur les OMD et la prestation de services sociaux dans nos circonscriptions afin d'accélérer la réalisation des OMD;
2. Toute urgence la priorité politique et un appui budgétaire pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et d'autres instruments de l'Union africaine sur l'éducation, le paludisme, égalité entre les sexes, la santé maternelle et infantile, le VIH et la tuberculose et la protection de l'environnement.
3. Travailler au sein de nos parlements et nos gouvernements à collaborer efficacement avec les discussions en cour et à l'avenir sur le programme de développement post- 2015 pour faire en sorte que les voix de notre circonscription, les gens de l'Afrique soient reflétés dans les résultats finaux.

4. Lutter contre les défis posés par les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, afin de générer des ressources importantes pour financer le développement et offrir des possibilités pour les pays africains à sevrer leur dépendance à l'aide et à la légitimité croissante et à une plus grande appropriation par les pays de leur propre développement.
5. Poursuivre l'ordre du jour maximaliste pour éradiquer la pauvreté, les maladies, la participation égale des femmes et des hommes dans la gouvernance et processus de développement.
6. D'autres travaux avec la société civile et d'autres intervenants afin de s'assurer que l'élan sur les OMD sont maintenus

Enfin, Nous:

Félicitons la Campagne du Millénaire des Nations Unies et le Réseau africain des parlementaires sur les OMD pour l'organisation de la toute première Conférence des parlementaires africains sur les Objectifs du Millénaire pour le développement;

Apprécions la contribution du gouvernement de la République fédérale du Nigéria pour l'appui et l'accompagnement permettant la tenue de cette conférence, sur les OMD;

Félicitons le Parlement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et du système des Nations Unies en Ethiopie pour avoir accueilli avec succès cette conférence;

Apprécions le partenariat de l'Union interparlementaire et la Fondation du Commonwealth de leur soutien pour l'organisation de cette conférence;

Apprécions la Chambre des Représentants des Philippines et des participants de divers groupes à travers l'Asie et le Pacifique, les Caraïbes et l'Afrique pour l'envoi de représentants à la Conférence parlementaire africaine sur les OMD.

Apprécions le partenariat de l'Union interparlementaire et la Fondation du Commonwealth de leur soutien pour l'organisation de cette conférence;

Apprécions la Chambre des Représentants des Philippines et des participants de divers groupes à travers l'Asie et le Pacifique, les Caraïbes et l'Afrique pour l'envoi de représentants à la Conférence parlementaire africaine sur les OMD.

Fait à Addis Abeba , Ethiopie le 24 mai 2012